

*Auteurs: Mathieu Conseil, Frédéric Rey (ITAB).
Juin 2016*

Un réseau national de criblage variétal de légumes en agriculture biologique fonctionne depuis le début des années 2000 en France. Animé par l'ITAB, ce réseau réunit les expérimentateurs de structures réalisant des essais variétaux et leur permet d'échanger leurs résultats et sur des questions de méthodologie. En 2014-2015, 12 structures (stations d'expérimentation ou réseau de développement) ont réalisé des essais variétaux de légumes en AB, et ainsi évalué plus de 400 variétés, en station ou chez des agriculteurs biologiques. Ce sont les espèces à fort renouvellement de gamme (telles que les salades) ou segmentées (tomates, choux) qui sont les plus évaluées (en nombre d'essais et nombre de variétés testées), permettant ainsi d'établir des références pour les professionnels. Ce travail d'évaluation variétale est nécessaire et doit être démultiplié en Agriculture Biologique, en régions, afin de fournir aux agriculteurs biologiques des références sur les variétés adaptées à leurs pratiques, leurs conditions de production et leurs marchés. Mais faute de financements, il est de plus en plus difficile à réaliser, malgré la forte demande des acteurs de la filière.

- **Un réseau productif et répondant à une des principales demandes professionnelles**

L'évaluation variétale en potagères biologiques représente près de 140 actions sur les 410 recensées dans la base de données QuiFaitQuoi¹ de l'ITAB, soit près de 35% des actions d'expérimentation en maraîchage biologique. Les essais variétaux ont pour objectif de fournir des références techniques aux professionnels sur les variétés proposées dans les gammes variétales commerciales et ainsi déterminer si les nouveautés sont plus ou moins intéressantes que les variétés de référence aux niveaux local ou régional. Cela permet également de préconiser, en fonction des résultats, l'utilisation de variétés disponibles en semences biologiques plutôt que des variétés uniquement disponibles en semences conventionnelles non traitées.

Au niveau national, la connaissance de ces travaux et de leurs résultats permet d'avoir une idée précise de la qualité des gammes variétales proposées pour l'AB, et de savoir si les variétés proposées en semences biologiques sont suffisantes en qualité et quantité pour permettre une production économiquement viable ainsi que l'établissement d'une filière 100% bio, de la semence à l'assiette du consommateur.

Depuis la création du réseau, les demandes en matière d'évaluation variétale n'ont cessé de croître, en réponse aux évolutions de la filière bio (spécialisation de certains acteurs, diversification de gammes, recherche de certaines qualités). Le nombre de stations ou structures de développement impliquées dans ces travaux s'est nettement accru, tout comme le nombre d'espèces concernées :

- 2001 : 111 variétés de 14 espèces, sur 10 stations
(Essentiellement sur salades, pommes de terre, chou fleur)
- 2010 : 416 variétés de 19 légumes sur 14 stations (salades, chou fleur, endive et tomate)
- 2014-2015 : plus de 400 variétés de plus de 20 espèces sur 15 stations (choux, salades, pomme de terre, tomates)

Depuis quelques années, ces essais et les préconisations qui en découlent ont contribué à stabiliser le nombre de demandes de dérogations (pour des semences non conventionnelles non traitées), malgré l'augmentation significative du nombre de producteurs bio.

¹ Qui Fait Quoi : Base de données de la Recherche-Expérimentation en AB, <http://qfq.itab.asso.fr>

Les principales espèces concernées par l'évaluation variétale depuis 2000 sont les choux (tous cultigrupes), les salades (idem), les tomates, la pomme de terre, la carotte, le poireau, les haricots, les aubergines ainsi que les melons et pastèques.

Pour les premières espèces (choux, laitues) c'est le nombre de variétés nécessaires pour couvrir la totalité d'une saison de production, le changement régulier au sein des gammes variétales (notamment pour les résistance au *Bremia* de la laitue) ou encore la segmentation des gammes (en particulier pour la tomate) qui nécessitent la réalisation de ces essais, et la mise à jour de références variétales pour les producteurs. Pour les autres espèces, il s'agit plutôt d'identifier des variétés adaptées à des contextes locaux et répondre ainsi à la demande de références pour une filière régionale en développement ou à la demande des consommateurs.

Ponctuellement, des essais sont mis en place en réaction à des prévisions d'évolution statutaire² pour une espèce ou une autre (cf. endive à la fin des années 2000, carotte et courgette plus récemment).

- **Un réseau dynamique, en développement et présent sur l'ensemble du territoire**

Depuis 2000, ces essais variétaux sont essentiellement réalisés dans les principaux bassins de production maraîchère ou légumière : en Bretagne tout d'abord, puis en Languedoc Roussillon, Rhône Alpes, Nord-Pas de Calais, et PACA ... où les stations d'expérimentation sont nombreuses, puis dans une moindre mesure en Pays de Loire, Centre et Alsace. Ils sont complétés par des essais réalisés ponctuellement dans d'autres régions en fonction des demandes des professionnels du secteur (cf. liste/annuaire des stations en fin d'article et carte suivante).

Au sein du réseau, certaines stations d'expérimentation sont « spécialisées » dans l'évaluation variétale en Agriculture Biologique. C'est le cas de la P.A.I.S.³ en Bretagne et du GRAB d'Avignon, dont les actions ont conduites sur les régions PACA, LR et RA (voir encart).

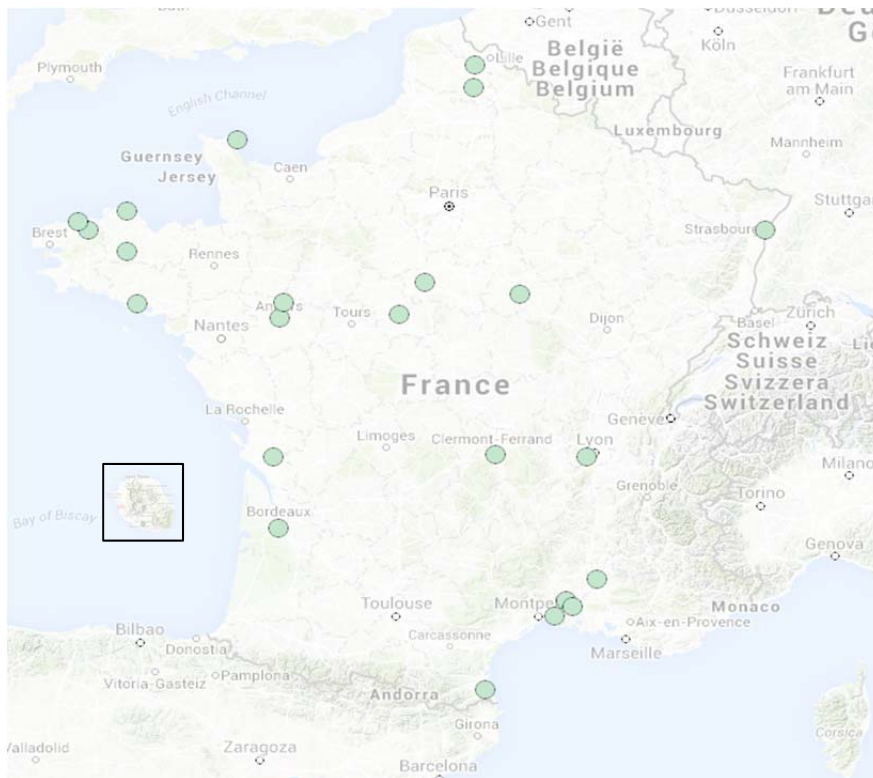
En 2015, l'Armeflhor⁴, qui conduit des expérimentations en AB sur l'île de la Réunion, dont des évaluations variétales en concombre, pomme de terre ou asperge, a également rejoint ce réseau.

Depuis peu, la tendance est à la mise en place d'essais variétaux multilocaux. C'est le cas du réseau GAB-FRAB en Bretagne qui évalue des variétés de laitues au printemps et en automne chez des producteurs. Ces essais ont l'avantage de permettre l'évaluation d'une gamme variétale dans des conditions contrastées sur un pas de temps court, ce qui peut-être compliqué pour une station d'expérimentation.

² La réglementation de l'Agriculture Biologique définit 5 statuts pour les espèces végétales, en fonction de la disponibilité en semences biologiques : Espèce en autorisation générale, Espèce en simple dérogation, Espèce en écran d'alerte, Espèce Hors dérogation (plus d'info sur www.semences-biologiques.fr)

³ P.A.I.S. : Plateforme Agrobiologique d'Initiative Bio Bretagne à Suscinio

⁴ ARMEFLHOR : Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie Fruitière, Légumière et HORTicole ; www.armeflhor.fr



(Source Google map)

- **De l'échange méthodologique à la conception de programmes communs**

Au sein de ce groupe, le principe est de partager des informations afin de faciliter la mise en place des essais, et éviter de refaire ce qui a déjà été fait, notamment évaluer des variétés déjà observées et qui n'en valent pas la peine ...

Ainsi, les pionniers de ce groupe ont posé les bases d'une méthodologie commune pour les principales espèces évaluées. Ces bases concernent par exemple les surfaces ou nombres de plantes minimales pour les essais, le nombre de répétition à mettre en place, les principaux critères à observer et leurs échelles de notation, les témoins à utiliser. Ces références sont régulièrement mises à jour afin d'intégrer de nouvelles espèces.

Les expérimentateurs partagent également leurs résultats afin de les comparer (quand cela est possible), et identifier des témoins communs (par espèce et par bassin de production).

Ces informations constituent ainsi une « Boîte à outils » permettant aux structures qui souhaiteraient mettre en place des essais de disposer de bases méthodologiques pour démarrer leur activité.

Au niveau régional, la consolidation des résultats de différentes stations voisines permet de définir des références variétales fiables et aux réseaux de développement de réaliser des préconisations variétales pertinentes pour les producteurs.

Au niveau national, elle permet de vérifier l'adéquation entre les gammes commerciales et les besoins de la filière bio et d'établir une certaine expertise sur laquelle s'appuie la Commission Nationale Semences puis l'INAO⁵ pour faire évoluer la réglementation et le statut des différentes espèces végétales.

- **Les résultats récents du réseau**

En 2014-2015, les travaux conduits ont concerné 12 structures et une vingtaine d'espèces/types variétaux différents : Aubergine, Carotte, Céleri-Branche, Choux (Bruxelles, Milan, Pointu, Rave, Fleur, Rouge), Concombre, Courgette, Courges (Butternut, Potimarron), Fenouil, Salades, Mâche, Navet, Patate douce, Poireau, Poivron, Pomme de terre, Tomate.

⁵ INAO : Institut National de l'origine et de la Qualité

En 2016, 7 autres espèces vont venir compléter la gamme de légumes évalués : Haricots, Radis, Epinard, Pourpier, Mini-blette, Asperge, Tomate grappe. (cf. *tableau suivant*)

- **Résultats sur quelques espèces phares (et impact sur les évolutions réglementaires)**
 - **Carotte (Carotte nantaise)**

En prévision d'un prochain passage Hors Dérogation (envisagé en 2018 au cours de l'année 2015), la carotte nantaise figure en écran d'alerte sur la base de données semences-biologiques.org. Cela signifie que la gamme variétale est jugée satisfaisante (en quantité et qualité) et que les producteurs sont invités à utiliser les variétés disponibles en semences biologiques et doivent, le cas échéant, argumenter le motif d'une éventuelle demande de dérogation.

Des essais ont donc été conduits ces dernières années (ou sont en cours) dans différentes structures afin de permettre d'envisager sereinement ce passage en « Hors Dérogation ».

Au nord de la Loire, c'est par la P.A.I.S. que sont conduits ces essais sous abri (carotte botte au printemps) chez un producteur, et en plein champ à la P.A.I.S. et chez des producteurs.

Les résultats des essais réalisés depuis 2012 montrent ainsi l'intérêt des variétés Starca et Jeannette en production de plein champ (rusticité, productivité et conservation), et Napoli, Jeanette, Starca et Yaya en production sous abri.

En zone méridionale ou continentale (Est), la principale problématique est la tolérance à *Alternaria dauci*, et les essais variétaux ont pour principal objectif d'identifier des variétés tolérantes à ce pathogène et disponibles en AB, en alternative aux références historiques que sont Bolero et Maestro (Vilmorin) uniquement disponibles en semences non traitées.

Des essais sont en cours en Rhône Alpes depuis 2014-2015 (Adabio Serail, CDA 38) mais ils n'ont pas permis d'identifier dans les gammes variétales biologiques de variétés adaptées et particulièrement résistantes à *Alternaria*.

Pour la carotte de type nantaise, les résultats d'évaluation variétale ont montré que les gammes sont suffisantes pour le Nord Ouest de la France, mais pour ce qui est du Sud et de l'Est, ils ne permettent hélas pas d'identifier de variétés meilleures ou équivalentes que les références non disponibles en semences biologiques en termes de tolérance à *Alternaria* et de productivité.

De nouvelles variétés disponibles en semences biologiques sont décrites comme résistantes à *Alternaria*, mais n'ont pour le moment pas été évaluées dans ce réseau.

Dans l'attente de résultats d'essais, et de confirmation que la gamme variétale permet une production de qualité et en quantité suffisante (notamment dans le Sud et l'Est), l'évolution réglementaire pour la carotte nantaise, initialement envisagée en 2018, sera difficile à mettre en place.

- **Courgette (Courgette longue verte hybride)**

Tout comme la carotte nantaise, la courgette longue verte hybride est également en écran d'alerte. Son passage en « Hors dérogation » est discuté.

La courgette est une culture présente chez de très nombreux maraîchers, et peut se produire quasiment toute l'année (printemps sous abri et plein champ en été-automne). Sa production nécessite donc de nombreuses variétés pour répondre à ces différents modes et périodes de production. Les gammes variétales sont étoffées. Les producteurs sont à la recherche de variétés permettant la récolte en calibre 14-21⁶, rectilignes et de couleur plutôt foncée et uniforme.

Les essais réalisés récemment ont été conduits en Bretagne, à Terre d'essais (automne en plein champ) et à la P.A.I.S. (printemps sous abri, automne en plein champ).

Ils mettent en évidence l'intérêt de variétés telles que Cora ou Céleste sous abri, Mirza, Partenon et Pixar en plein champ. La plupart de ces variétés sont sensibles à la cladosporiose dans les conditions d'essais de la P.A.I.S.

⁶ Calibre, en cm, des courgettes les mieux valorisées en circuit long

En Pays de Loire, des essais de 2012 mettent en évidence l'intérêt de Pixar (AB) et Cora et Mirza (NT) sur un créneau de production estival en plein champ.

Il n'y a pas eu d'essais variétaux courgette dans le sud de la France depuis quelques années, et ceux ci visent essentiellement à identifier des variétés tolérantes aux principaux virus de la courgette⁷ (voire aussi à l'oïdium).

Dans le sud est, les essais passés (APREL en 2011-2012) ne permettent pas d'identifier de variétés de courgette résistantes aux virus (CMV, YMCV et WMV) et disponibles en semences biologiques. Des variétés porteuses de ces résistances existent (variétés Syngenta en particulier) mais elles ne sont actuellement pas disponibles en semences biologiques. Les variétés Kopana, Zodiac et Pixar semblent adaptées à cette zone de production, mais leur tolérance aux virus n'a pas pu être vérifiée, faute d'essai dans des zones à risque Virus. Dans ce contexte, la gamme biologique n'est donc pas jugée suffisante pour assurer une production sur tous les créneaux et envisager le passage Hors Dérogation de l'espèce.

Des essais ont été demandés par les d'experts du groupe potagères de la Commission Nationale Semences pour pouvoir se positionner sur une évolution des statut de la courgette verte longue hybride. Ces essais étaient prévus, notamment dans le cadre d'un programme commun ITAB, P.A.I.S. , GRAB Avignon, CivamBio66 et Grab Auvergne, mais, faute de financement par France Agri Mer, ces essais ne pourront être menés en stations. A l'initiative d'entreprises semencières et de pépiniéristes des essais seront implantés en printemps/été dans les Bouches du Rhône et dans le Gard.

Le passage de l'espèce en novembre 2017 est toujours envisagé, sous réserve des résultats de ces essais.

○ **Tomate Ronde**

Une nouvelle classification des types de tomate devrait être adopté dans la base de données semences-biologiques.org prochainement. Elle intégrera des notions de forme, type de conduite, et calibre (cerise, cocktail, ...).

Dans le type variétal Tomate Ronde rouge, les gammes variétales ont fortement évolué ces dernières années et, malgré cela, certaines références présentes sur le marché depuis plus de 20 ans sont encore très utilisées.. Les essais variétaux réalisés dans les différentes régions de France ont mis en évidence l'intérêt de variétés plus récentes (notamment en termes de productivité et/ou de qualité). Ainsi, dans le Nord de la France, P.A.I.S. et Terre d'essais mettent en avant l'intérêt de variétés disponibles en bio telles que Dirk (récolte possible en grappe) et Carpenter, loin devant les références historiques Paola et Cindel pour une récolte en vrac. La variété Bocati est intéressante pour la récolte en grappe et pour le circuit court (rendement et qualité gustative).

Pour des raisons d'adaptation à la conservation, les références retenues par les experts au niveau national sont Kanavaro, Admiro, Estacio (semences NT) pour le circuit long en vrac, Dirk, Plaisance et Bocati en grappe, puis Cindel (AB) en circuit court dans le sud.

La tomate ronde rouge est proposée pour passer en écran d'alerte fin 2016. Ce changement de statut peut être un bon levier pour faire changer les pratiques de producteurs et inciter les semenciers à développer des semences bio (comme l'a montré l'exemple de la laitue il y a quelques années).

Un effort des semenciers (pour développer des semences biologiques de certaines de leurs variétés) et des essais variétaux seront nécessaires pour envisager un passage en Hors Dérogation de l'espèce.

- **Les stations du réseau ITAB impliquées dans l'évaluation variétale de potagères :**



La P.A.I.S. est la plateforme d'expérimentation créée en 2000 par les professionnels (organisations de producteurs et opérateurs d'aval) de la filière légumes biologiques d'Initiative Bio Bretagne. Elle a pour missions de répondre aux problématiques techniques de la filière agrobiologique régionale dans

⁷ ZYMV, CMV, WMV

le domaine des légumes. Elle travaille essentiellement sur des thématiques d'évaluations variétales (variétés du commerce et ressources génétiques), de protection des plantes et d'étude de la biodiversité en système agrobiologique. Depuis 2008, elle conduit également des actions concernant l'intégration de grandes cultures en système légumier.

La P.A.I.S. dispose de 6 hectares de terres en AB sur l'exploitation de Morlaix de l'EPLEFPA de Chateaulin-Morlaix-Kerliver (CMK 29), et une serre dédiée à l'expérimentation de 800 m².

Ses principales missions concernent :

- l'évaluation variétale en AB (variétés du commerce et ressources génétiques),
- la protection des plantes (produits «alternatifs», réduction de doses de cuivre),
- l'étude de la biodiversité dans un agrosystème conduit en AB,
- l'intégration de grandes cultures dans les rotations légumières.

Située sur l'exploitation biologique du Lycée Agricole de Suscinio (Morlaix, 29), elle réalise à la demande des professionnels bretons (les organisations de producteurs APFLBB et Armorique Maraîchère, et les opérateurs d'aval Poder, Pronatura Bretagne, Biomas) des expérimentations sur les fruits et légumes biologiques, et conduit depuis 2008 des actions sur les grandes cultures (intégration des protéagineux dans les rotations légumières et depuis 2011, évaluation variétale et itinéraire technique du sarrasin).

Les actions sont conduites sur le site de Suscinio ou chez des professionnels de l'APFLBB¹ et de l'Armorique Maraîchère en fonction des thématiques abordées.

La P.A.I.S. participe également à des programmes de recherche nationaux (Casdar 4P et ProABioDiv coordonnés par l'ITAB, Casdar ProtéAB coordonné par Initiative Bio Bretagne/CIRAB²) et européens (SOLIBAM, coordonné par l'INRA SAD) ou réalise des essais dans le cadre de réseaux nationaux (notamment réseau de criblage variétal potagères coordonné par l'ITAB.)

Les actions conduites par la P.A.I.S. font partie du programme régional de recherche-expérimentation en agriculture biologique coordonné par la CIRAB.

Les résultats des essais de la P.A.I.S. sont diffusés via une brochure de synthèse annuelle, largement diffusée aux professionnels de la région et lors de journées de visites d'essais ou d'interventions professionnelles. Ils sont également disponibles sur le site internet d'Initiative Bio Bio Bretagne (rubrique recherche / PAIS): <http://www.bio-bretagne-ibb.fr>

Depuis 2000, la P.A.I.S. mène des actions d'évaluation variétales pour des espèces potagères (et plus récemment pour des espèces de grandes cultures), en culture de plein champ et sous abri. Elles permettent d'identifier des variétés adaptées au contexte pédoclimatiques locales ou régionales pour les espèces traditionnellement ou nouvellement cultivées dans la région, notamment pour les producteurs qui destinent leur production aux circuits longs de commercialisation. La P.A.I.S. réalise ainsi depuis 2015 un travail d'évaluation variétale pour certaines espèces (et types variétaux) dans le contexte pédoclimatique breton : fenouil, mâche (automne et hiver sous abri froid), courgette (automne en plein champ), navet, tomate ronde, carotte (printemps).

Plus d'info :

<http://www.bio-bretagne-ibb.fr/qui-sommes-nous/initiative-bio-bretagne/la-pais/>

<http://www.bio-bretagne-ibb.fr/publications-et-chiffres-cles/recherche/>



Le GRAB (Avignon, 84):

Créé en 1979, le GRAB est la première structure française d'expérimentation et d'expertise spécifiquement dédiée aux productions végétales biologiques (fruits, légumes, viticulture).

Ses programmes de recherche regroupent une cinquantaine d'actions et se déclinent en 4 axes :

- Environnement et biodiversité
- Variétés et itinéraires techniques adaptés aux conditions de production biologique.
- Amélioration de la fertilité et entretien des sols
- Protection des cultures biologiques

Pour mener à bien ses expérimentations, le GRAB travaille sur 2 sites (Avignon/84 et Gotheron/26) ainsi que chez une vingtaine d'agriculteurs bio, ce qui permet d'être en conditions réelles de production et de répondre aux problématiques de différentes zones de production. La communication des résultats et des informations techniques est très large et s'appuie sur des lettres d'information, documents techniques et articles de presse, ainsi que par des visites d'essais, colloques et salons professionnels...

Depuis 2000, le GRAB conduit des évaluations variétales pour de nombreuses espèces potagères sous abris et en plein champ dans toutes les familles de légumes cultivées en région méditerranéenne : solanacées (tomate, poivron), cucurbitacées (courge, melon, pastèque, concombre), brassicacées (choux, chou fleur, chou rave, roquette), alliacées (poireau, oignon), apiacées (fenouil, persil, céleri branche)... Ces travaux ont permis de constituer des références largement diffusées aux maraîchers lors des portes ouvertes, rencontres techniques, ainsi que sur le site du GRAB et dans de nombreuses publications techniques. Ainsi, en tomate, près de 150 variétés de tomate ont été étudiées de 2005 à 2013, non seulement pour leurs caractéristiques agronomiques mais également leur qualité gustative et leur rusticité. Ce travail a été présenté lors de journées techniques, salons, formations : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2014/01/varietes-tomate-ancienne-GRAB-SIVAL-janvier-2014.pdf>

Par ailleurs, un guide régional réalisé en 2013 par le GRAB à partir de ses essais variétaux apporte des références sur 10 cultures de diversification en alternative à la salade en hiver sous abris (fenouil, céleri, persil, épinard ...).

Pour différentes espèces choisies selon les demandes des professionnels, et correspondant à des cultures souvent produites à partir de semences conventionnelles non traitées : fenouil, mâche, radis, poireau, épinard, aubergine, et salades, plusieurs essais seront mis en place de 2017 à 2019 pour rechercher les variétés les mieux adaptées à ces différents créneaux de production en plein champ et sous abris et disponibles actuellement ou potentiellement en semences biologiques.

Les structures partenaires de l'expérimentation variétale réalisée au GRAB d'Avignon dans le Sud Est sont des stations d'expérimentation en maraîchage conventionnel (APREL, SERAIL...), et des structures de développement (chambres d'agriculture, groupements d'agriculteurs biologiques ...); par ailleurs les opérateurs de la filière dans le Sud Est sont étroitement associés aux travaux du GRAB sur le matériel végétal; ainsi Pronatura (PACA) et Univert (LR) sont membres du conseil d'administration du GRAB, et collaborent ainsi aux travaux d'expérimentation du GRAB par la validation des thèmes d'essais et par la mise en place de certains essais chez les maraîchers qui leur sont associés.

<http://www.grab.fr/category/publications/resultats-dexperimentation>

www.grab.fr/wp-content/uploads/2014/09/3a-introduction-guide-regional-PACA-legumes-biologiques-dhi%E2%80%A6.pdf)

Le Civam Bio 66 (Perpignan, 66):



Le Civam Bio 66 est l'association des producteurs Bio des Pyrénées-Orientales. Créée en 1985, elle fédère aujourd'hui plus de 350 agriculteurs, soit 60% des engagés en AB. Ses missions concernent la formation et le conseil des agriculteurs biologiques et en conversion, l'amélioration des techniques culturales l'expérimentation et la structuration des filières.

Il dispose ainsi d'une station d'expérimentation Biophyto de 2000 m² de maraîchage sous abri froid, située sur le lycée agricole de Perpignan-Théza et reconnue par FranceAgriMer.

La mission régionale d'expérimentation et d'expertise du Civam Bio pour la filière fruits et légumes bio s'inscrit dans le programme de développement des filières de SUD et BIO, l'association interprofessionnelle bio du Languedoc-Roussillon :

- Mise au point de techniques culturales répondant aux besoins spécifiques de l'agriculture biologique: gestion de la fertilisation, lutte contre les ravageurs, rotation des cultures.
- Acquisition de références techniques et économiques pour la diffusion à la profession maraîchère biologique du Sud Est en priorité.
- Mise au point d'alternatives à l'usage des pesticides et amélioration de la biodiversité fonctionnelle des parcelles culturales.

Le Civam Bio 66 met en œuvre des essais d'évaluation variétale en cultures maraîchères sous abri depuis 2002, en particulier sur la production de salades, une espèce majeure pour l'économie de la filière régionale dans le Sud Est.

L'évaluation variétale concerne aussi les cultures de diversification qui présentent un intérêt technique et économique face au risque *Bremia* encouru par la culture de laitue qui est dominante dans notre région. L'introduction de cultures de diversification répond à la fois aux exigences de l'AB en terme de rotation et à la demande de diversification de la gamme des opérateurs de la mise en marché et des consommateurs.

<http://www.sud-et-bio.com/fruits-legumes/amont/experimentations>

Conclusions

Afin de permettre aux professionnels du maraîchage bio de faire un choix objectif dans les gammes variétales en constante évolution qui leur sont proposées, les stations d'expérimentation et structures de développement ont à cœur de réaliser le travail d'évaluation variétal nécessaire pour identifier les variétés adaptées à la production biologique, alors qu'elles ne sont pas (encore) sélectionnées pour ce mode de production particulier. Faute d'intrants pour artificialiser le milieu ou réduire la pression parasitaire sur les cultures, l'Agriculture Biologique doit disposer de variétés particulièrement rustiques, peu exigeantes, et adaptées aux demandes des producteurs et consommateurs bio (qualité gustative et diversité pour certains cas, adaptation au circuit long ou à la transformation pour d'autres).

Ce travail essentiel au développement du secteur doit être conduit en AB, pour l'AB, et de manière démultipliée dans différentes régions pour apporter des réponses adaptées et cohérentes de la graine à l'assiette. Et ce travail ne pourra se faire sans le soutien des pouvoirs publics aux stations d'expérimentation et réseaux de développement engagés dans la filière bio.

En attendant le développement de gammes variétales sélectionnées en AB, selon des méthodes compatibles avec l'AB : de vraies variétés biologiques !

Espèce/Station	AGRIBIO 05	ADABIO / SERAIL / CDA 38	APREL	ARMEFLHOR	AVAL DOUAR BEO	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU FINISTERE	CHAMBRE D'AGRICULTURE	CIVAM BIO 66	FRAB BRETAGNE	GRAB	GRAB Auvergne	PAIS	PLANETE LEGUMES	PLRN	SEDARB	SEHBS	SILEBAN	TERRE D'ESSAIS
Asperge				X														
Aubergine			X X									X						
Blette (mini)										X								
Carotte		X X					X					X						
Céleri Branche										X								
Choux	X																	
Chou de Bruxelles										X								
Chou de Milan																		X X
Chou fleur de couleur										X								
Chou Fleur						X X												
Chou Pointu										X X								
Chou Rave										X X								
Chou Rouge														X				
Concombre			X	X														X
Courgette								X				X						
Courges										X								
Butternut														X				
Potimarron														X X		X X		
Epinard											X	X						

Fenouil								X		X		X						
Haricots	X																	
Laitues - Salades			X X	X					X X	X								
Mâche										X	X	X						
Navet												X						
Patate Douce										X X								X
Poireau										X X		X						
Poivron										X								
Pomme de terre				X	X							X						
Pourpier										X								
Radis										X		X						
Rhubarbe													X					
Tomate				X								X	X X					X X

Légende

X : réalisé en 2014-2015

X : projet pour 2016

Tableau des principales espèces et structures
du réseau de criblage « légumes bio »,
classées par région (non exhaustif)

Région	Structure	Principales espèces testées
Alsace	Planète Légumes	Diverses espèces
Aquitaine	Invenio	Melon, Laitue, Mâche
Bourgogne	Sedarb	Mâche, tomate, chou, carotte
Bretagne	PAIS – IBB	Très nombreuses espèces
	SECL – Terre d’essais	Choux, Brocoli, fenouil, artichaut, courgette, concombre, tomate
	SEHBS	Poivron, tomate, et autres espèces
	Chambre d’Agriculture 29	Chou-fleur, Brocoli, échalote
Centre	LCA	Aubergine, Chou-fleur, Epinard, laitue, tomate
Languedoc Roussillon	Civam Bio 66	Céleri, laitue, oignon, fenouil, épinard et autres espèces
Nord	Apef	Endive
	PLRN	Très nombreuses espèces
PACA et LR	GRAB	Très nombreuses espèces
Pays de la Loire	CDDL	Salade, Mâche, Epinard, choux, carotte, navet, radis, poireaux
	BLO	Carotte, tomate, ...
	Ctifl Carquefou	Radis, Mâche, Céleri-rave, tomate, laitue
	GAB 44	Courges, courgettes, épinard, laitue et autres espèces
Poitou-Charentes	ACPEL	Pomme de terre, laitue
Rhône-Alpes	Serail – Adabio	Très nombreuses espèces